



RÈGLEMENTS PARTICULIERS 21-22-23, JUILLET, 2017

1. L'ÉVÈNEMENT

Le Classique du Printemps aura lieu au Circuit Mont-Tremblant les 21-22-23 juillet, 2017.

À moins d'être spécifié dans ces règlements, l'événement sera organisé en accord avec le code sportif international de la FIA et le code sportif d'ASN Canada FIA. Ces règlements supplémentaires ont été rédigés afin de promouvoir le bon déroulement du sport et d'établir des exigences acceptables. Tous les participants doivent adhérer à ces règlements supplémentaires and ceux du code sportif international de la FIA et du code sportif d'ASN Canada FIA. Cependant, aucune garantie de sécurité ne résulte de cette publication ; elle n'est qu'un guide visant à promouvoir la discipline de la pratique du sport.

Classes:

1. Mont Tremblant GT Challenge : Berlines, G70+/G90 et voitures de course appartenant au Club
2. Mont Tremblant Formule Libre 1: Classe ouverte à toutes les voitures Formule 1600/Fit 1500cc (pneus ouverts).
3. Mont Tremblant Formule Libre 2: Classe ouverte à toutes les voitures Formule Libre et Sports Racers*
4. Mont Tremblant Vintage Production and Voitures Sport
5. Mont Tremblant G70+/G90 de course
6. Coupe Nissan Micra

NOTE : Les classes peuvent être modifiées/combinées selon le nombre de voitures inscrites dans chaque classe.

*Toute Formule 1600/Fit 1500cc est admissible à participer en Formule Libre 1 et en Formule Libre 2, toutefois, des restrictions peuvent s'appliquer à celle-ci.

Si le nombre de voitures inscrites en Formule Libre 2 est insuffisant à la date limite d'inscription:

- Les voitures de type Formule qui sont inscrites en Formule Libre 2 seront combinées avec la classe Formule Libre 1
- Les *Sport Racers* inscrites en Formule Libre 2 seront combinées avec la classe GT Challenge.

Courses:

Le temps de piste pour les catégories **GT Challenge, Formula Libre 1, Formule Libre 2, G70+/G90 et Vintage** consiste d'un minimum de: (2) Séance de Pratique, (1) Séance de Qualifications et (3) Courses au cours des 3 jours.

Le temps de piste pour les catégories **Coupe Nissan Micra** consiste d'un minimum de:
(2) Séance de Pratique, (2) Séances de Qualification et (2) courses au cours des 3 jours.

Admissibilité et Permis:

Tous les participants doivent posséder une licence de compétition valide et à jour; ou ils doivent posséder au moins un permis de course d'un Club ou un permis de course Régional. Les pilotes n'ayant pas participé à des courses au Circuit Mont-Tremblant devront subir une évaluation par un officiel du Circuit Mont-Tremblant lors d'une (1) journée d'essais (Journée *Testing*) afin de pouvoir et avant de pouvoir participer aux courses.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées, à la discrétion de l'organisateur de la course, afin de permettre à un pilote sans expérience sur le Circuit Mont-Tremblant de participer aux événements *Challenge*.

2. ORGANISATION

L'événement est organisé selon les règlements du Code Sportif de la FIA et du Code Sportif de l'ASN Canada FIA, à moins d'avis contraire inclus dans les règlements suivants.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ces règlements particuliers à tout moment par mesure de sécurité. En cas de force majeure, l'événement pourrait être annulé en tout ou en partie, selon les circonstances.

Les participants seront informés de tout changement ou modification par la livraison de documents qu'ils recevront en mains propres, par affichage ou lors de réunions de pilotes. Les modifications auront le même effet que ces règlements particuliers.

RÉUNION OBLIGATOIRE DES PILOTES – 22 JUILLET À LA TOUR DE CONTRÔLE (CONSULTER L'HORAIRE POUR L'HEURE)

Les réunions de pilotes auront lieu à la discrétion du Commissaire de parcours. **Toute convocation aux réunions sera affichée sur le tableau d'affichage officiel, situé près de la tour de contrôle.** Un pilote ne se présentant pas à une réunion sera passible d'exclusion.

Tout ajout aux règlements publiés par les organisateurs sera considéré comme une annexe et aura le même effet que ces règlements particuliers. Les ajouts seront affichés sur le tableau d'affichage officiel et ou mentionnés pendant les réunions de pilotes.

3. PISTE

Les courses seront tenues au Circuit Mont-Tremblant, le tour duquel est d'une longueur de 4.42 km ou 2.65 miles. Les courses iront dans le sens horaire de la piste. La distance parcourue lors des courses, ainsi que l'heure des pratiques et des courses seront annoncées dans l'horaire officiel de l'événement.

4. INSCRIPTIONS

En s'inscrivant à l'une ou plusieurs des courses, un compétiteur accepte de se soumettre aux règlements. Les organisateurs se réservent le droit de refuser une inscription sans en donner la justification. **La date limite pour les inscriptions est le 14 juillet 2017. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.**

5. COÛT

A) **Frais d'inscription: 495.00 \$** par compétiteur / par épreuve. – Méthodes de paiement: carte de crédit, chèque ou mandat. Le paiement doit accompagner le formulaire d'inscription et être payable à : **Events C.M.T. 2002 Inc.**

B) Chaque inscription donne accès à un pilote et à quatre (4) coéquipiers. Le coût pour chaque coéquipier additionnel est de 50.00 \$ pour les trois (3) jours.

C) Journée d'essais/*Testing* (facultative) : jeudi, 20 juillet. **Frais : 375.00 \$** par compétiteur inscrit et participant à la Classique du printemps (non-remboursable.) Pour ceux n'étant pas inscrits ou ne participant pas à la Classique du printemps: **750.00 \$** par pilote. Comme auparavant, les journées d'essais libres demeurent sans frais pour les membres du Club Circuit Mont-Tremblant.

6. ENCLOS/PADDOCK ET STATIONNEMENT

L'espace dans nos enclos est limité. Un espace désigné dans les enclos (P1) sera réservé pour chaque voiture de course. Les seuls véhicules autorisés dans le P1 seront les camions-remorques et leurs véhicules remorqués compte tenu que ceux-ci conviennent à l'intérieur de l'espace alloué.

Les motorisés et campeurs ne sont plus acceptés à l'intérieur des enclos (P1). Si votre motorisé est votre camion-remorque, nous vous permettrons de déposer et de décrocher votre remorque dans les enclos (P1) et ensuite aller stationner votre motorisé dans la zone de camping située au P2.

Les « **Totorhomes** » des participants sont permis dans les enclos (P1) pour une somme de 200.00 \$ compte tenu qu'ils soient inscrits à l'avance. Les **Toterhome** qui ne sont pas préenregistrés (et/ou prépayés) avec l'inscription devront déboursier 300,00\$ au bureau de l'accréditation (à condition qu'il y ait suffisamment d'espace dans le paddock).

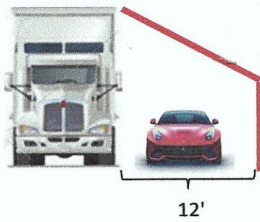
Les motorisés officiels des séries de course sont permis dans les enclos (P1) compte tenu qu'ils soient inscrits à l'avance pour une somme de 500.00 \$.

Le camping général est permis au P2 pour les motorisés et/ou campeurs des participants pour une somme de 100.00 \$ (sans services).

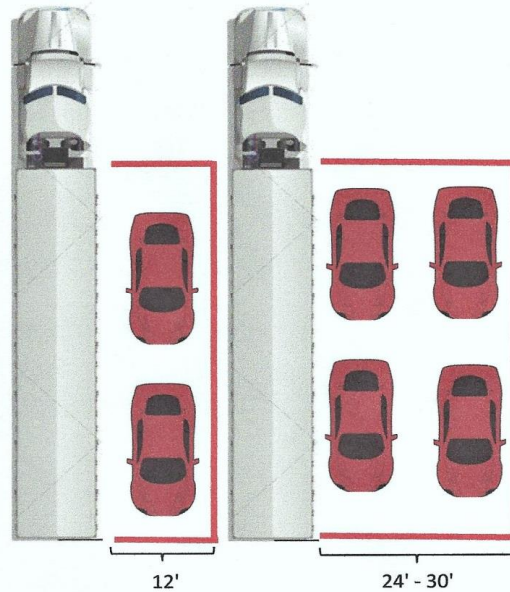
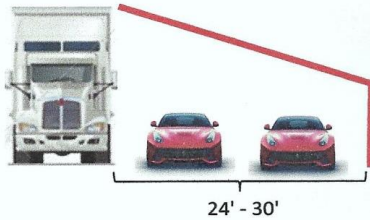
Toutes les équipes incluant pilotes et coéquipiers recevront des passes de stationnement (P2).

De plus, des limites d'espace et de taille acceptables seront établies et appliquées à l'intérieur des enclos pour les auvents et/ou les tentes pour un et deux voiture participants. Nous encourageons et/ou obligeons les participants possédant des auvents surdimensionnés de travailler en partenariat avec d'autres participants et/ou équipes afin de maximiser leur espace dans les enclos. Les participants ne seront pas autorisés de prolonger leur auvent si celui-ci dépasse l'espace alloué.

1 - 2 CARS UNDER AN AWNING



3 OR MORE CARS UNDER AN AWNING



Tous les concurrents doivent se soumettre aux directives du commissaire des enclos.

La vitesse excessive dans l'enclos et/ou le non-respect des directives du commissaire des enclos pourrait entraîner une exclusion.

Il est strictement interdit de disposer de l'huile de moteur dans le paddock. Des récipients facilement identifiables seront disponibles à cet effet. Tout manquement à cette règle entraînera une amende et/ou une exclusion de la propriété du Circuit Mont-Tremblant.

Il est défendu de laisser des pneus sur les lieux.

7. PUIITS

Les pilotes et les coéquipiers autorisés faisant partie de leur équipe auront accès à la zone de la ligne des puits et ce pendant leurs propres pratiques, qualifications et courses. Les règlements concernant le comportement de ces membres dans la zone des puits seront sévèrement appliqués.

Un drapeau noir à rond orange (*meat ball*) pourrait être montré au coin 8. Un pilote ayant reçu cet avertissement devra entrer immédiatement à la ligne des puits sans compléter un autre tour de piste.

Les compétiteurs et coéquipiers doivent se soumettre aux règlements concernant l'habillement dans la ligne des puits. Des pantalons longs et des chaussures fermées sont requis dans les puits.

Les enfants de moins de 16 ans ne pourront avoir accès à la zone de la ligne des puits.

Il est strictement défendu de fumer dans la ligne des puits.

8. CLAUSES DIVERSES

Le concurrent inscrit assumera la pleine responsabilité du respect des dispositions réglementaires de toutes personnes nommées sur son formulaire d'inscription. Tout manquement d'une personne agissant en tant que représentant du compétiteur inscrit sera considéré comme la responsabilité du compétiteur inscrit, et la personne prise en faute ainsi que le compétiteur inscrit pourront être pénalisés.

Une personne ayant accepté ou portant le laissez-passer émis à un compétiteur implique qu'elle se soumettra aux règlements.

La vente et/ou la distribution de biens est strictement défendue. Les endroits prévus pour l'accueil et les services alimentaires sont interdits sauf si l'autorisation a été obtenue par la direction du Circuit Mont-Tremblant.

Les animaux sont strictement interdits au Circuit Mont-Tremblant.

Il est important de respecter les heures de tranquillité du paddock soient de 20h à 8h. Les compétiteurs doivent éviter de faire rouler leur moteur avant 8h et après 17h.

9. ASSURANCES

Tous les participants ont la couverture d'une assurance de responsabilité civile.

10. ADMISSIBILITÉ DES VOITURES

Les voitures doivent adhérer aux règlements généraux et de sécurité pour la compétition. Tous les compétiteurs doivent attester que leurs voitures se conforment aux règlements généraux et aux spécifications de sécurité pour la compétition conformément au Code Sportif international FIA, et le Code Sportif de l'ASN Canada FIA. Les véhicules peuvent en tout temps être soumis à une inspection par les officiels désignés par le Circuit Mont Tremblant. Le Circuit Mont Tremblant se réserve le droit d'exclure tout véhicule qu'il juge inadéquat, dangereux ou qui ne répond pas aux normes acceptables.

11. IDENTIFICATION DES VOITURES

Les compétiteurs doivent s'assurer que les numéros de leurs voitures soient clairement visibles pour les chronométreurs. Les organisateurs se réservent le droit de demander une modification des numéros si nécessaire.

12. CAMÉRAS

Berlines : Les caméras doivent être fixées à l'intérieur de la voiture. Aucune caméras externes.

Monoplaces : Les caméras externes doivent avoir un support mécanique (aucunes attaches temporaire par aimant). De plus, les caméras doivent avoir une attache mécanique supplémentaire fixée au châssis.

13. VÉHICULES AÉRIEN TÉLÉCOMMANDÉS (UAV/DRONES)– L'utilisation des véhicules aérien télécommandés (UAV/drones) est strictement interdit sur la propriété du Circuit Mont-Tremblant.

14. UTILISATION D'IMAGES – Les compétiteurs, équipiers et invités acceptent d'utiliser les photos et/ou les vidéos capturées au Circuit Mont-Tremblant de façon responsable. Toutes images ou vidéos doivent demeurer pour fins personnelles seulement et non pour des fins commerciales. Si la photo et/ou la vidéo contient des images d'un accident, vous devez les partager avec Le Circuit Mont Tremblant et accepter de NE PAS les publier sur les sites de médias sociaux tel que, mais non limités à, *You Tube, Facebook, Instagram, LinkedIn, Twitter, Flickr, Tumblr, Snapchat* ou site similaire. Si ces images ou vidéos apparaissent sur ces sites, le compétiteur s'engage à indemniser Circuit Mont-Tremblant en conséquence.

15. CHRONOMÉTRAGE

Le Circuit Mont-Tremblant utilise le système de transpondeur AMB-Trans X260 pour un chronométrage et un comptage de points exacts. Vous devez donc fournir le numéro de votre transpondeur lors de votre inscription. Seules les voitures munies d'un transpondeur pourront être chronométrées.

QUALIFICATIONS

- A) **GT CHALLENGE, FORMULE LIBRE 2, G70+/G90 et VINTAGE** - Pour la première course, une séance de qualification déterminera la position de départ. Pour toutes les autres courses, les positions seront déterminées selon la position d'arrivée de la course précédente.
- B) **COUPE NISSAN MICRA CUP** - meilleur temps du pilote au cours de la séance de qualification déterminera la position de départ de la course.
- C) **FORMULE LIBRE 1** - une séance de qualification déterminera la position de départ pour la première course. Pour toutes courses subséquentes, la position de départ sera déterminée par le tour le plus rapide de la course précédente.
- D) Les voitures seront placées sur la grille de départ selon leur meilleur temps de qualification. La position de tête sera à la droite de la première rangée, la seconde place, à la gauche de la première rangée, la troisième position sera derrière la position de tête et ainsi de suite.
- E) Si deux ou plus que deux pilotes sont incapables d'enregistrer des temps de qualification, la voiture qui se présentera sur la fausse grille en premier aura la priorité.
- F) Nous rappelons aux compétiteurs d'utiliser que la surface de course marquée. Toute infraction hors-piste sera rapportée et pourrait entraîner une pénalité.
- G) Toute voiture n'ayant enregistré aucun temps de qualification sera relayée à l'arrière de la grille.

16. GROUPE DES TEMPS : VOITURES GT CHALLENGE

16.1 Les voitures GT Challenge seront classées par groupes selon des « bracket » de temps suivants : (fondée sur les temps de qualifications enregistrées pendant les « GT Challenge » des saisons précédentes au Circuit Mont-Tremblant)

GT A: 1m, 39.999 ou mieux
GT B: 1m, 40.000 ou plus
GT C: 1m, 45.000 ou plus
GT D: 1m, 50.000 ou plus
GT E: 1m, 55:000 ou plus
GT F: 2m, 00:000 ou plus

Le Circuit Mont-Tremblant se réserve le droit de modifier la « bracket » de temps à sa discrétion selon les temps de pratique/qualification du samedi, afin d'être juste et/ou assurer une participation adéquate de chacune des classes.

16.2 "Break-Outs":

Pendant les qualifications: Il n'y aura pas de temps *break-out* pendant les qualifications de samedi. Les voitures seront classées par groupe selon leur temps de qualification enregistré samedi.

Pendant une course: Un compétiteur aura droit à 2 temps *break-out* de .200 secondes dans sa classe. Si un compétiteur dépasse son temps de *break-out* 2 fois ou plus, celui-ci devra changer de groupe *bracket* et devra débiter la prochaine course en dernière position dans ce nouveau groupe *bracket*.

16.3 Reclassement: Un compétiteur peut changer de catégorie à condition que le changement soit demandé au commissaire de course avant la qualification ou la course. Les concurrents changeant de catégorie devront débiter la prochaine course en dernière position de ce nouveau groupe *bracket*.

16.4 Les chronomètres à bord des voitures sont interdits.

17. DÉPARTS

A) Toutes les courses auront un départ lancé.

B) L'accès aux voitures à la fausse grille se fera dix (10) minutes avant l'heure annoncée du départ de la qualification ou de la course.

C) Toute voiture qui ne sera pas sur la fausse grille à ce moment ne pourra entrer en piste ou participer à la qualification ou à la course.

18. ARRÊT D'UNE COURSE

En cas de force majeure, la course pourrait être arrêtée selon la décision du commissaire de course.

19. ARRIVÉE ET POINTAGE

Les résultats des qualifications et des courses seront affichés sur le tableau officiel.

20. REMISE DES TROPHÉES

20.1 Les trophées pour la course finale (dimanche) seront remis comme suit:

20.2 La remise des trophées pour les GT Challenge, Formule Libre 1, Formule Libre 2 G70+/G90 et la Vintage aura lieu au podium du Circuit Mont-Tremblant après la course finale le dimanche.

GT CHALLENGE (par bracket)	1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e positions recevront un trophée
FORMULE LIBRE 1	1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e positions recevront un trophée
FORMULE LIBRE 2	1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e positions recevront un trophée
G70+/ G90 PLUS	1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e positions recevront un trophée
VINTAGE	1 ^{ère} , 2 ^e et 3 ^e positions recevront un trophée

21. ARRIVÉE DES COMPÉTITEURS:

L'ACCÈS AUX ENCLOS SERA PERMIS DÈS LE 19 JUILLET (MERCREDI) À PARTIR DE 17H

HEURES D'OUVERTURE DE L'ACCRÉDITATION:

19 juillet: 17h-22h

20 juillet: 07h-21h

21 juillet: 07h-21h

22 juillet: 07h-17h

23 juillet: 07h-14h

22. AVIS:

Le tout ci-haut mentionné est un guide qui vise à promouvoir la discipline du sport de façon juste et équitable. Cependant, adhérer à ceux-ci ne garantit pas votre sécurité.

La direction du Circuit Mont Tremblant et/ou ces officiels désignés, soit collectivement et individuellement, se réservent le droit d'exclure un participant ayant été pré-accepté de participer dans un ou tous les événements, présents ou futurs, s'ils jugent que le participant n'adhère pas aux règlements supplémentaires et/ou s'il n'a pas l'esprit sportif. Aucuns remboursements ne seront émis dans ces circonstances.